**Projet de Réseau Euro-ACP de Fondations pour le Patrimoine**

 **1. Introduction**

Ce Réseau Euro-ACP se crée actuellement. Il s’agit donc d’un projet participatif qui sera présenté au prochain appel conjoint du Secrétariat ACP et de la C.E.

Appel faisant suite à l’actuel programme ACP Culture+ et doté de 40 Mio d’€. <http://www.acpculturesplus.eu/?q=fr>

**2. Objectifs**

1. Echanger nos expériences et dégager des pistes de coopération entre nos institutions.

Etant donné la disparité entre le vécu des institutions, dont certaines sont naissantes et d’autres centenaires, ce modèle de fonctionnement a été préféré au modèle dominant de système hiérarchisé pour migrer vers un modèle collaboratif.

1. Organiser des formations pour des artistes et artisans ainsi que des échanges d’artistes « en résidences »
2. Sensibiliser la jeunesse à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel
3. Intégrer la technologie dans les outils d’information et de convivialité ainsi que dans les objectifs de développement durable
4. Représenter les institutions membres au niveau international
5. Diffuser : Séminaire, colloque, conférence…

**3. Moyens**

1. Cofinancement par le Fonds Européen de développement (FED

La stratégie intra-ACP du 11e FED prévoit la mise en œuvre d’un**nouveau programme** afin de soutenir la contribution des industries culturelles au développement socio-économique des pays ACP. Avec un **budget indicatif de 40 millions d’euros**, il visera à augmenter les revenus  économiques liés aux industries créatives ainsi qu’à valoriser les cultures ACP. Il est donc crucial de continuer à soutenir la production de biens et services ACP, en particulier la production d’images, l’un des outils les plus efficaces au service de la diversité culturelle

1. Financements par le public (financement participatif)

<http://capacity4dev.ec.europa.eu/crowdfunding/>

**4. Activités**

*Activité 1.0 Démarrage en 2018*

Kick off meeting à Seychelles Heritage Foundation

Domaine de Val des Prés – Au Cap

Mahé, SEYCHELLES

Précision des objectifs par les partenaires

Mise en réseau propriétaire des participants

*Activité 1.1 Objectif 1*

« Echanger nos expériences et dégager des pistes de coopération entre nos institutions »

Réunion semestrielle 1 en Afrique de l’Ouest

Rapport semestriel

Communications

*Activité 1.2 Objectif 2*

«  Organiser des formations pour des artistes et artisans ainsi que des échanges d’artistes  en résidences »

Réunion semestrielle 2 aux Caraïbes

Rapport semestriel

Communications

*Activité 1.3 Objectif 3*

 Réunion annuelle 1 aux Caraïbes

 Rapport d’activités An 1

 Remise du Rapport et des comptes de frais au Secrétariat ACP et suivi.

 Communication vers les réseaux sociaux.

*Activité 2.1 Objectif 3*

«Sensibiliser la jeunesse à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel »

Réunion semestrielle 3 en Afrique de l’Est

Rapport semestriel

Communications

*Activité 2.2 Objectif 4*

« Intégrer la technologie dans les outils d’information et de convivialité ainsi que dans les objectifs de développement durable »

Réunion semestrielle 4 au Pacifique

 Rapport semestriel

Communications

*Activité 2.3*

Réunion annuelle 2 au Pacifique

Rapport d’activités An 2

Remise du Rapport et des comptes de frais au Secrétariat ACP et suivi.

Communication vers les réseaux sociaux.

*Activité 3.1 Objectif 5*

« Représenter les institutions membres au niveau international  »

Réunion semestrielle 5 en Europe

Rapport semestriel

Communications

*Activité 3.2 Objectif 6*

 « Activités de diffusion : Séminaire, colloque, conférence… »

 Réunion semestrielle 6 aux Seychelles

Rédaction d’un pré rapport final

Préparation des rapports financiers des partenaires

*Activité 3.3 Réunion finale*

Réunion annuelle 3 à Seychelles Heritage Foundation

Domaine de Val des Prés – Au Cap

Mahé, SEYCHELLES

Préparation d’une phase II élargie à d’autres fondations partenaires en UE-ACP

Rédaction du rapport final sur l'exécution et les résultats du projet («rapport technique final») et les documents liés, y compris un rapport/résumé public et

du rapport financier définitif des dépenses réellement supportées («rapport financier définitif»), qui doit comprendre un état financier consolidé ainsi qu'une répartition des montants demandés par chaque bénéficiaire.

Remise des rapports au Secrétariat ACP et suivi.

5. Conclusions

*Provisoire*

©Marc LINTS 28 Février 2017

**ANNEXE 1**

<http://www.unesco.org/culture/ich/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>

**Qu’est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?**

**La Convention dans le texte**

[**Article 2 : Définitions**](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention#art2)

**Réunions**

[**Conférence internationale sur « La sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée »**](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/evenements/conference-internationale-sur-la-sauvegarde-du-patrimoine-culturel-materiel-et-immateriel-vers-une-approche-integree-00047)

20/10/2004 - 23/10/2004[Nara (Japon)](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/evenements/conference-internationale-sur-la-sauvegarde-du-patrimoine-culturel-materiel-et-immateriel-vers-une-approche-integree-00047)

[**Table ronde internationale: Le patrimoine culturel immatériel, définitions opérationnelles**](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/evenements/table-ronde-internationale-le-patrimoine-culturel-immateriel-definitions-operationnelles-00057)

14/03/2001 - 17/03/2001[Turin (Italie)](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/evenements/table-ronde-internationale-le-patrimoine-culturel-immateriel-definitions-operationnelles-00057)

Ce que l’on entend par « patrimoine culturel » a changé de manière considérable au cours des dernières décennies, en partie du fait des instruments élaborés par l’UNESCO. Le patrimoine culturel ne s’arrête pas aux monuments et aux collections d’objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les [traditions orales](http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00053), les [arts du spectacle](http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00054), les [pratiques sociales, rituels et événements festifs](http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00055), les [connaissances et pratiques concernant la nature et l’univers](http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00056) ou les [connaissances et le savoir-faire nécessaires à l’artisanat traditionnel](http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00057).

Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est utile au dialogue interculturel et encourage le respect d’autres modes de vie.

L’importance du patrimoine culturel immatériel ne réside pas tant dans la manifestation culturelle elle-même que dans la richesse des connaissances et du savoir-faire qu’il transmet d’une génération à une autre. Cette transmission du savoir a une valeur sociale et économique pertinente pour les groupes minoritaires comme pour les groupes sociaux majoritaires à l’intérieur d’un État, et est tout aussi importante pour les pays en développement que pour les pays développés.